



Fédération Française des Associations

De Sauvegarde des Moulins

F.F.A.M. c/ Claudine SEBILLE Trésorière

23, passage Gambetta - 75020 Paris

Mail : tresorier@moulinsdefrance.org - T. : 06 80 14 20 20

ASSOCIATIONS TERRITORIALES— APPEL DE COTISATION 2019

NOM DE L'ASSOCIATION :

Adresse :

Téléphone : Site internet :

Courriel :

CALCUL DE LA COTISATION DE L'ANNEE 2019

Nombre d'adhérents ayant cotisé en 2018 :x 8.00 € SOIT : €

QUELQUE SOIT LE NOMBRE D'ADHERENTS, LA COTISATION NE PEUT ÊTRE INFÉRIEURE A 100 EUROS PAR AN

Ou association créée le..... Faisant l'objet d'une cotisation forfaitaire de 100 € par an

Participation au Fonds de solidarité pour la défense des moulins (minimum 50 €) - Montant :€

Votre cotisation comprend l'assurance responsabilité civile lors de vos manifestations et l'ouverture ponctuelles de vos moulins au public et inclut 2 abonnements 2019 à la revue trimestrielle Moulins de France. Si les coordonnées ont changé, veuillez nous préciser à quelle adresse la revue doit être expédiée.

Adresse de routage :

.....

VOTRE REGLEMENT

Par chèque bancaire n° Du Banque :

Par virement bancaire : banque SOCIETE GENERALE IBAN : FR76 30003 03340 000505662499 34 - BIC SSOGEFRPP

Libellé « ARAM 2019 (nom association) avec copie de confirmation sur tresorier@moulinsdefrance.org

La Présidente ou le Président soussigné(e) :

Certifie sur l'honneur que l'association répond bien à la définition de l'association locale (article 2 des statuts)

Certifie sur l'honneur l'exactitude du nombre des adhérents de l'association en 2018.

A : Le :

Signature :

N'oubliez pas de signaler les modifications éventuelles de la composition du bureau - Nous retourner cette fiche accompagnée de votre règlement à FFAM Claudine SEBILLE—23, passage Gambetta—75020 Paris

Association n° W751045847 déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le numéro 77/1894

Siège social : Moulin de la chaussée Place Jean Jaurès - 94410 Saint-Maurice

Numéro Siret : 321 895 898 00039—Code A.P.E. 913 E